



Présentation de l'avant-projet à la population et à la CLDR

28 octobre 2018

« Création d'ateliers ruraux à Gougnyes »

Opération de Développement Rural de la commune de Gerginnes





Objectifs du projet

- Bâtiment **communal** loué pour une durée **limitée** aux TPE et PME avec pour objectifs :
 - de faciliter le lancement de jeunes entreprises en leur évitant un premier investissement lourd (l'achat d'un bâtiment) durant la période généralement reconnue comme la plus critique de la vie d'une entreprise,
 - héberger des entreprises en voie d'expansion ou de diversification, durant l'exploration de nouveaux marchés.
- L'atelier rural, une solution communale pour garder et développer des petites entreprises au sein des **communes rurales wallonnes**



Objectifs du projet

- **Au terme du bail** convenu entre la Commune et l'entreprise, trois solutions s'envisagent :
 - Le bail est renouvelé,
 - L'entreprise quitte le bâtiment et l'atelier est loué à un autre entrepreneur,
 - L'entreprise achète l'atelier qu'elle occupe pour s'y installer définitivement.



Projet du 1° PCDR de Gerpinnes

- Projet issue de la réflexion collective menée
 - en vue d'améliorer la qualité de vie sur l'entité et dans les villages
 - sur l'ensemble des aspects qui font la vie d'une commune rurale, dont l'économie,
 - construit avec la participation de tous, mandataires, citoyens, associations, acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux.
- Projet prévu initialement dans la zone artisanale des Acec à Gerpinnes



Dates clés

- 2000 : Promesse de subsides « Développement rural » pour la création d'ateliers ruraux dans la zone artisanale « des Acec » à Gerpinnes
- 2002 : Désignation d'un premier auteur de projet
- **2005** : Acquisition des anciens ateliers Marcelle à Gougnyes
- 2009 : Démolition du hangar à rue
- 2011 : Etude de pollution
- 2014 : Présentation de l'avant-projet à la CLDR
- 2016 : Approbation de l'avant-projet par l'Administration régionale
- **2018** : Désignation d'un nouvel auteur de projet







Photos





Photos





2 conventions « Développement rural »

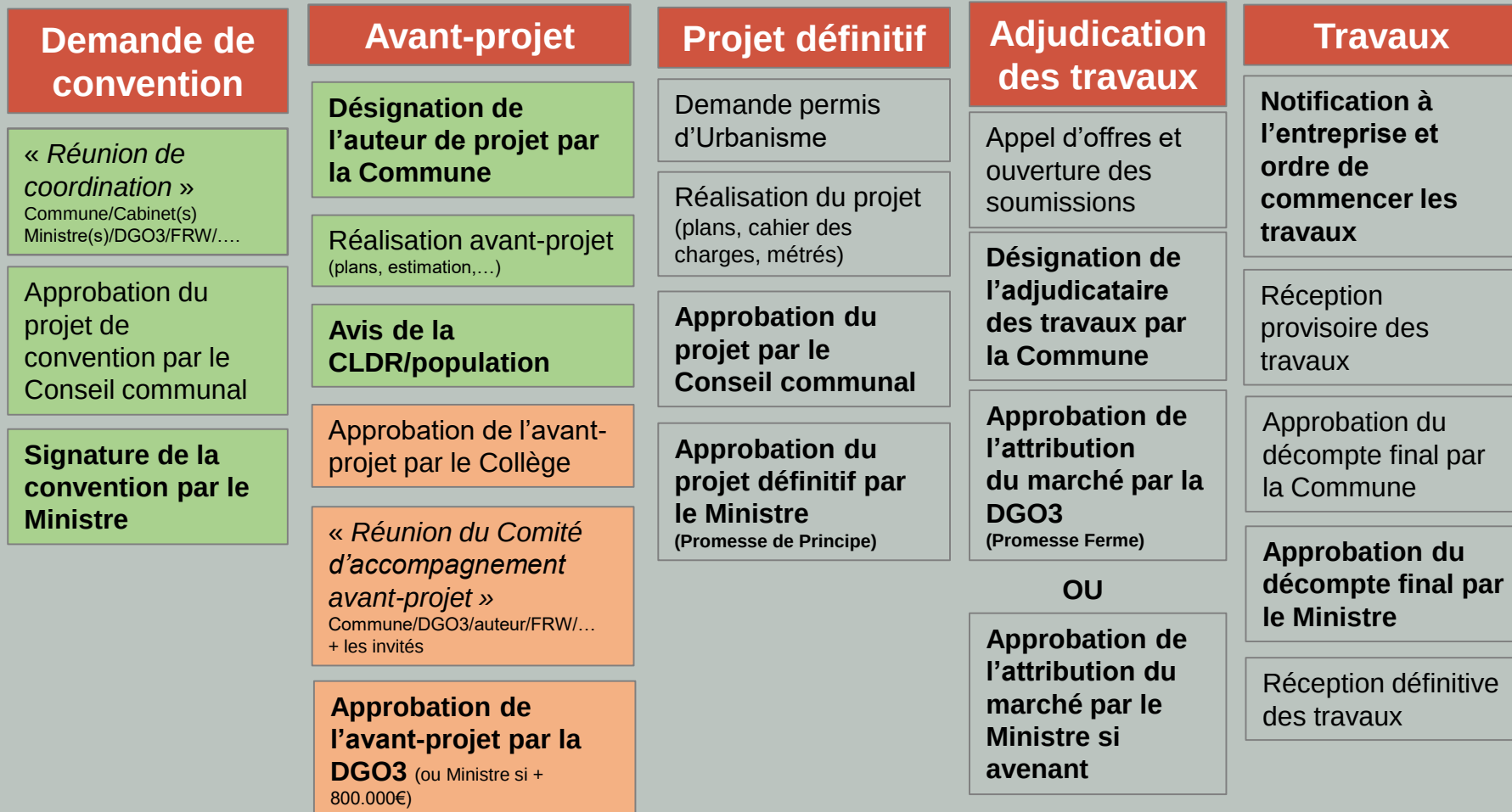
Convention 2000-A + Avenant 2005

- Phase 1 : Acquisition des anciens Ateliers Marcelle à Gournies
(Acte de vente – Subvention DR de 140.000€)
- Phase 2 : Démolition et assainissement du site
(Démolition du hangar à rue – Subvention DR de 52.713,91€)
- Phase 3 :
Requalification en atelier rural du bâtiment en façade
(Solde subvention DR : 203.915,73€)

Convention 2010 - A

- Phase 4 :
4A : Construction d'un atelier (hall modulable) et des communs
(dont aménagement du bâtiment à l'arrière)
(subvention DR : 632.484 €)
- **4B : Infrastructures extérieures**
(Subvention DR : 114.216 €)

Etapes clés d'un projet en Développement rural



Opération de Développement Rural de la commune de Gerpinnes

Présentation de l'avant-projet

Par Monsieur Philippe DONCEEL